

**« Exposition universelle de 1855, remise des médailles aux exposans des Deux-Sèvres, le 12 février, Niort, imprimerie de L. Favre et Cie. »**

Le texte ci-dessous est extrait d'un document imprimé portant le titre ci-dessus. Il concerne l'industrie et l'agriculture. Cette dernière n'a pas été rapportée ici. (Archives départementales des Deux-Sèvres, 10 M 17/1d.)

Albéric VERDON, août 2005

**P. 57 Arrondissement de PARTHENAY**

« En 1821, feu M. le colonel Blot fonda une filature de laines dans la commune de Châtillon-sur-Thouet près Parthenay ; mais, nonobstant cet exemple, le mouvement industriel ne s'est prononcé dans cet arrondissement qu'à dater de 1833, époque de l'ouverture des routes stratégiques. Nous allons passer successivement en revue les établissemens les plus importants qui existent aujourd'hui, et ce résumé prouvera qu'il y a un progrès très réel accompli, si on veut bien se souvenir que la seule fabrication qui existât autrefois dans cette contrée était celle des étoffes dites tiretaines, serges, trois-marches, etc., etc., confectionnées avec des laines filées par des procédés imparfaits.

**Filatures de laines**

On en compte trois qui sont mises en activité à la fois par l'eau et par la vapeur.

La filature de M. Bardet, gendre de feu M. le colonel Blot, occupe 100 ouvriers toute l'année. Des appareils perfectionnés y ont été introduit en 1834, et son propriétaire a eu l'heureuse idée d'y fonder des logemens d'ouvriers. Il en existe huit aujourd'hui, et ce nombre s'augmentera bientôt. Ces logemens consistent en deux pièces ; l'une au rez-de-chaussée et l'autre au premier, avec un jardin et des servitudes. Ils coûtent chacun 50 fr. de location, et un four banal est à leur service.

Une deuxième filature existe dans la commune d'Azay-sur-Thouet : M. Rivière en est le propriétaire exploitant.

La troisième se rencontre à la Viallière, sur la Sèvre-Nantaise, dans le canton de Moncoutant, elle appartient à MM. Cartier, Taffoireau et Crépeau.

Ces usines qui emploient ensemble 200 ouvriers environ, filent des laines cardées de toutes provenances, et alimentent non seulement l'industrie du tissage du pays, mais encore expédient leurs produits dans un rayon assez étendu.

**Usines à foulon, Apprêts des étoffes**

M. Delaveau possède dans la commune de Châtillon-sur-Thouet, à peu de distance de la filature de M. Bardet, une usine mue par l'eau et par une machine à vapeur de la force de 8 chevaux, dans laquelle il foulonne et apprête les étoffes de laine d'une partie de la fabrique de Parthenay.

M. Forestier à, dans la commune d'Azay-sur-Thouet, deux usines très importantes du même genre. Il est en même temps négociant et livre au commerce les étoffes apprêtées et non apprêtées, telles que les serges en laine ; des tiretaines avec chaîne en fil ; des draps dit de Parthenay. Cet industriel est un exemple de la prospérité à laquelle peut prétendre un homme probe et intelligent, doué de la ferme volonté de réussir. Il a commencé avec des ressources très modiques, a d'abord travaillé pour les autres ; aujourd'hui il est riche et à la tête de deux usines parfaitement installées. Sa maison est connue sous la raison Forestier fils et Merle.

**Fabrication des étoffes en laine et des droguets moitié laine et moitié fil.**

À Parthenay, de nombreux tisserands s'occupent de la fabrication de ces étoffes, qui est également assez développée dans le canton de Secondigny et de Moncoutant. Les flanelles chinées pour pantalons, de M. Rivault, Jean-Antoine, de Parthenay, ont été admises à l'Exposition universelle : il les confectionne avec les laines du Poitou, et cet article, parfaitement travaillé, réunit la souplesse et la solidité. La composition du tissu est d'ailleurs de bon goût, et nous ne doutons pas que ces qualités, réunies au prix modéré de ce produit, ne le fassent apprécier du Jury international.

### **Gilet en tricot de laine**

MM. Bouleau et Cabaille jeune, ont, depuis 1853, introduit dans la même ville de Parthenay une fabrique de gilet en tricot de laine, confectionnés au métier. Ils possèdent 14 métiers et occupent 35 ouvriers.

Nous pensons que cette industrie à de l'avenir, et que M. Cabaille jeune marchera bientôt sur les traces de son frère aîné, dont nous avons parlé à propos des établissements de Saint-Maixent.

### **Toiles de lin et de chanvre**

M. Perrier dirige aussi à Parthenay, dans des ateliers spéciaux, une fabrication de toiles de lin et de chanvre, qui prend du développement ; car cet industriel est à la recherche d'un local convenable pour fonder un établissement plus important que celui qu'il exploite actuellement. Les toiles ont de la qualité et de l'apparence : les prix sont modérés.

### **Fabrication de thies ou douilles de fuseau**

On sait que toutes les fileuses à la main, qui transforment en fil le lin ou le chanvre après qu'ils ont été peignés, se servent d'un fuseau en bois garni à l'une de ses extrémités d'une petite douille cannelée en fer ou en cuivre polis, et à laquelle on a donné le nom de thie. M<sup>elle</sup> Marguerite David se livre à cette fabrication à Parthenay, et emploie à son aide huit jeunes ouvrières qu'elle occupe à ce travail depuis le 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 31 décembre. Pendant le reste de l'année, elle confectionne des bonnets d'enfant pour la campagne. Elle vend chaque année environ 60 000 thies aux marchands merciers et aux marchands ambulans. Elle débite 3000 bonnets aux ménagères de la campagne.

Le comité a pensé que cette industrie de la fabrication des thies méritait de fixer l'attention, en ce qu'elle a permis de livrer au commerce ces petits objets avec une économie très considérable sur les prix anciens relativement très élevés, parce que ceux qui les confectionnaient n'en faisaient point leur spécialité.

Comme M<sup>elle</sup> David fabrique d'ailleurs avec une grande perfection, elle a été admise à exposer ses produits.

### **Minoteries**

Deux minoteries importantes, construites dans les meilleurs systèmes, existent à Parthenay, sur la rivière du Thouet. Les eaux de cette rivière faisant souvent défaut au commencement de l'automne, M. Decaix, propriétaire de l'un de ces établissements, va monter une machine à vapeur pour pouvoir continuellement disposer d'une force motrice suffisante.

M. Foureau père, a fondé également une minoterie très bien installée sur le ruisseau des Moulines, dans le canton d'Airvault.

## Poteries

Le même M. Foureau vient d'établir, à la porte d'Airvault, une fabrique de poterie dont il s'efforce de perfectionner les produits, et à laquelle il se propose de donner beaucoup de développement.

Au village de la Pionnière, dans la commune de la Peyratte, il existe une fabrication assez importante de grosse poterie de terre, destinée à contenir des viandes salées et de servir de cuves à lessives. Les produits sont consommés dans le pays et exportés au loin.

## Forge de la Peyratte

Dans cette même commune, à quelques kilomètres de la Peyratte, on rencontre, sur le bord du Thouet, une forge à fer très ancienne, qui autrefois avait une grande importance. Après avoir été un grand nombre d'années inactif, cet établissement s'est ranimé, et il mérite de fixer l'attention, car il trouve son minerai sur son propre terrain ou dans les communes voisines, et consomme les charbons de bois du pays. De plus, les trois fourneaux qu'il possède permettraient de donner beaucoup de développement à sa production.

On y coule de la fonte, des poteries et autres ustensiles de ménage en fonte. On y fabrique un excellent fer martelé, des essieux et ferrures pour le gros roulage, des socs de charrue, etc., etc.

La remise en activité de cette forge a été très utile à la prospérité de la contrée environnante.

D'après ce résumé, on croit devoir proposer de signaler à la Commission Impériale, comme chefs d'exploitation ayant contribué au progrès industriel, dans l'arrondissement de Parthenay :

M. Bardet, qui se recommande par la bonne installation de sa fabrique et la création de logements pour ses ouvriers ;

MM. Delaveau et Forestier, foulonniers et apprêteurs ;

M. Rivault fabricant de flanelles, admis à l'exposition ;

MM. Bouleau et Cabaille, pour la création d'une fabrique tricots de laine ;

M. Perrier fabricant de toile ;

M<sup>elle</sup> Marguerite David, fabricantes de thies, admise à l'exposition ;

Enfin M. Foureau, père, pour ses efforts réitérés en faveur du développement de l'industrie.